

Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Dans le contexte actuel de pandémie, qui nous contraint à une organisation particulière dans les écoles, nous avons dû réviser nos processus relatifs à la gestion des écoles lors des intempéries hivernales, en accord avec nos différents partenaires (garderies, consortiums de transport scolaire).

**Le dispositif décrit ci-dessous concerne les élèves qui suivent un mode d'enseignement présentiel ou hybride (pour les jours où les élèves doivent se rendre à l'école). Les classes virtuelles continueront d'être assurées comme à l'habitude pour les élèves qui suivent un mode d'enseignement à distance.**

Cette lettre d'information remplace la précédente communication (en date du 4 décembre 2020). Par conséquent, nous vous remercions de lire attentivement ce qui suit.

Alors que d'habitude nous avons la possibilité d'accueillir les élèves en cas d'annulation complète du transport scolaire pour une école, en aménageant les classes et en regroupant les élèves présents, nous ne pourrons pas procéder de cette manière cette année. En effet, les cohortes d'élèves doivent rester identiques en tout temps et cela implique qu'un minimum de membres du personnel puisse les prendre en charge afin de garantir leur sécurité et la continuité des apprentissages. Ce dispositif ne pourra pas être garanti si les intempéries empêchent certains membres du personnel de se rendre sur leur lieu de travail.

Au regard de toutes ces contraintes, et afin de garantir la sécurité des élèves, nous mettrons en œuvre en cas d'intempéries les modalités suivantes jusqu'à nouvel ordre :

**CAS 1 : En cas d'annulation partielle des routes de transport scolaire ou des routes du matin en raison de la brume**, les écoles demeureront ouvertes et nous pourrons continuer d'accueillir les élèves (en présentiel et en virtuel).

**CAS 2 : En raison des mauvaises conditions climatiques**, les consortiums Francobus, de Wellington-Dufferin ou de Windsor Essex pourront **annuler toutes les routes d'autobus d'une école**. Ils mettront à jour leur site internet en précisant la fermeture de l'école ou notifieront par un système d'alerte les familles concernées et inscrites sur le site du consortium.

Il est donc demandé aux familles de surveiller quotidiennement le site internet du consortium qui les concerne :

Région de Windsor-Essex : <http://www.buskids.ca/>

Écoles L'Odysée et Quatre-Rivières : <https://stwdsts.ca/>

Toutes les autres écoles : <https://francobus.ca/>

De ce fait, l'école concernée par l'annulation totale de transport scolaire sera fermée aux élèves. Les responsables des garderies décideront séparément d'opérer ou non dans leurs locaux et préviendront les familles en cas de fermeture.

La direction de cette école émettra également une alerte sur son compte de réseaux sociaux (Facebook ou Twitter) à l'attention des familles.

L'enseignement pour les élèves se poursuivra à distance en mode synchrone sur la plateforme TEAMS selon l'horaire établi en cas de fermeture d'école à raison de 180 minutes d'enseignement pour les élèves de la maternelle et du jardin et 225 minutes d'enseignement pour les élèves de la 1<sup>re</sup> année à la 12<sup>e</sup> année.

**À noter en cas d'intempéries en cours de journée scolaire :**

Si les conditions météorologiques se détériorent en cours de journée, la direction informe les familles et les invite à venir chercher leurs enfants rapidement.

**CAS 3 : En raison de conditions météorologiques dangereuses, le Conseil pourra également décider de fermer une école.** La garderie de l'école concernée sera également fermée.

Dans ce cas, la direction de l'école émettra également une alerte sur son compte de réseaux sociaux (Facebook ou Twitter) à l'attention des familles.

L'enseignement pour les élèves se poursuivra à distance en mode synchrone sur la plateforme TEAMS selon l'horaire établi en cas de fermeture d'école à raison de 180 minutes d'enseignement pour les élèves de la maternelle et du jardin et 225 minutes d'enseignement pour les élèves de la 1<sup>re</sup> année à la 12<sup>e</sup> année.

**Afin d'assurer l'apprentissage à distance, il est important de conserver les ordinateurs ou outils technologiques qui ont été prêtés par l'école.**

**Quand consulter le site internet du consortium de transport ou les réseaux sociaux de l'école de votre enfant?**

La décision d'annuler les routes d'autobus scolaire ou de fermer une école se prend généralement avant 6 h 30 le matin. Contrairement aux années passées, le Conseil n'émettra pas d'alerte sur son site internet en cas de fermeture d'écoles. **Il est donc attendu que chaque famille consulte le site internet du consortium de transport scolaire et le compte de réseaux sociaux de l'école de son enfant.**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'école fréquentée par votre enfant.

Nous savons que ce nouveau dispositif ajoute une charge supplémentaire à toutes les familles du Conseil, mais cette solution demeure la seule viable afin de garantir la santé et la sécurité des élèves et des membres du personnel, tout en maintenant la continuité des apprentissages. Elle est également la meilleure réponse à notre lutte collective contre la propagation du virus lié à la COVID-19.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette situation exceptionnelle et vous invitons toutes et tous à rester vigilants et en sécurité.

Veillez recevoir, chers parents, tuteurs et tutrices, mes salutations les plus cordiales.

La directrice de l'éducation par intérim,



Sylvie Longo

c. c. Membres du Conseil  
Membres du Comité exécutif  
Directions et directions adjointes des écoles

